

Délibération du Conseil d'administration

Séance du 25 juin 2024

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Martine SCOTTO DI VETTIMO (arrivée au point n°2), Christelle TREHET-COLLET, Monique LE BIHAN, Marie-Chantal GUILLOT (arrivée au point n°2) représentants les associations.

Absent excusé ayant donné pouvoir

M. Paul ABLINE

Mme Marie-Chantal GUILLOT

Absents excusés

M. Gérald BOUSSICAULT
Mme Corinne PICARD

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles,
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement.

Convocation adressée le 21 juin 2024, CASF, article R123-16

POINT N°9 – BUDGET RÉSIDENCE AUTONOMIE – COMPTE ADMINISTRATIF, EXERCICE 2023 - APPROBATION

Madame CHOUTEAU, ayant été élue Présidente de séance, présente le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Jean-Paul PAVILLON, Président du CCAS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

M. le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Mme CHOUTEAU demande au conseil d'administration de :

1°/ lui donner acte de la présentation du compte administratif lequel se résume ainsi :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Réalisations	1 286 776,29 €	1 288 046,38 €	44 664,02 €	75 016,47 €
Résultat de l'exercice		1 270,09 €		30 352,45 €
Résultat antérieur reporté		52 669,59 €		277 413,12 €
Résultats de clôture anticipés		53 939,68 €		307 765,57 €
Résultats en attente d'incorporation		11 880,21 €		
Résultats cumulés		65 819,89 €		307 765,57 €

2°/ Constaté, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°/ D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité (10 voix pour, le Président ne prenant pas part au vote).

La Présidente de séance,

Edith CHOUTEAU

